

RECRUTE

Un Auxiliaire de puériculture en crèche H/F

Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture

Entre terre et mer, Guingamp-Paimpol Agglomération est un territoire dynamique mêlant ville, ruralité et littoral avec ses espaces naturels, le tourisme, les activités maritimes et agricoles. De la Baie de Paimpol jusqu'à la Vallée des Saints, l'agglomération regroupe 57 communes et 73 700 habitants. Ses 24 compétences sont mises en œuvre par 440 agents et un budget 2024 de 103 millions d'euros.

MISSIONS

Sous la responsabilité de la directrice de crèche, l'auxiliaire de puériculture est en charge de l'accueil de l'enfant, il veille à son bien-être physique et affectif et contribue à son épanouissement en accord avec le projet pédagogique.

Il est habilité, de par sa qualification, à assurer l'ouverture et/ou la fermeture de la structure.

Il veillera en particulier à :

- Accueillir l'enfant individuellement et en groupe ainsi que les parents
- Mettre en œuvre des activités pédagogiques contribuant à l'éveil, à l'épanouissement et au développement des enfants en lien avec les EJE
- Aménager, nettoyer et désinfecter les espaces de vie de l'enfant et le matériel
- Participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être des enfants
- Transmission d'informations aux parents
- Participer à l'élaboration du projet d'établissement en lien avec les EJE
- Informer les parents du déroulement de la journée
- Suivi et encadrement des stagiaires

ACTIVITES ET TACHES DU POSTE

Mission 1 : Accueil des enfants et des parents

- 1-1 Accueillir l'enfant et l'accompagner lors de la période d'adaptation
- 1-2 Accompagner l'enfant au moment de la séparation avec les parents
- 1-3 Accompagner les parents au moment de la séparation
- 1-4 Recueillir les informations auprès des parents lors de l'arrivée de l'enfant et les informer du déroulement de la journée de l'enfant lors de son départ
- 1-5 Accompagner les parents dans leurs pratiques et répondre à leurs questions, en lien avec l'équipe
- 1-6 Faire du soutien à la parentalité
- 1-7 Informer les parents au cours de la journée en cas de problème médical chez l'enfant, en lien avec l'infirmière ou l'EJE.

Mission 2 : Création et mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants

- 2-1 Veiller au bien-être affectif de l'enfant
- 2-2 Accompagner les enfants dans l'ensemble des activités quotidiennes
- 2-3 Aider à l'endormissement et surveiller les siestes
- 2-4 Assurer l'hygiène quotidienne de l'enfant (change, habillage...)
- 2-5 Prendre en charge les enfants porteurs de handicap ou atteints de maladies chroniques

Mission 3 : Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie

- 3-1 Aider l'enfant à acquérir progressivement les gestes et comportements autonomes (autonomie vestimentaire, alimentaire, motrice, etc.) en respectant son rythme de développement

Mission 4 : Elaboration et mise en œuvre des projets d'activités des enfants

4-1 Prendre en charge un groupe d'enfants

4-2 Préparer, mettre en place et suivre des activités adaptées à l'âge de l'enfant puis nettoyer et ranger le matériel

Mission 5 : Participation aux repas

5-1 Préparer les collations et les biberons et aider à la prise des repas

5-2 Suivre et respecter la phase de diversification alimentaire de l'enfant

Mission 6 : Mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité

6-1 Veiller au bien-être physique de l'enfant (repérer d'éventuels troubles de la santé tels que fièvre...)

6-2 Administrer à l'enfant des médicaments suivant la prescription médicale et assurer la traçabilité en lien avec l'infirmière, les EJE et/ou la direction (en fonctions des pratiques instaurées dans les structures)

6-3 Mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité

6-4 Gérer les situations d'urgence

Mission 7 : Aménagement, nettoyage et désinfection des espaces de vie de l'enfant et du matériel

7-1 Nettoyer et désinfecter les jouets, tapis, mobiliers, lits... (CF consignes nationales ou internes)

7-2 Gérer l'entretien du linge ainsi que l'approvisionnement des coins de change

7-3 Participer à l'aménagement de l'espace de vie en lien avec les éducatrices de jeunes enfants

Mission 8 : Participation à l'élaboration du projet d'établissement

8-1 Effectuer des transmissions orales et écrites

8-2 Tenir les cahiers de vie (le cas échéant selon les pratiques des structures)

8-3 Echanger les informations concernant les enfants avec l'équipe

Mission 9 : Activités spécifiques

9-1 Assurer l'ouverture et/ou la fermeture de la structure

9-2 Réceptionner et vérifier le contenu des colis livrés lorsque cela est nécessaire

9-3 Participer aux formations

9-4 Participer à l'accompagnement des stagiaires

PROFIL DU CANDIDAT

● **Savoirs**

- Développement physique, moteur et affectif de l'enfant de 0 à 3 ans
- Besoins physiologiques de l'enfant
- Connaissances médico-sociales
- Principes et règles éducatives
- Techniques artistiques, manuelles, ludiques
- Notions sur les techniques d'animation
- Règles de base en diététique
- Dispositifs d'urgence
- Règles et consignes de sécurité et d'hygiène
- Utilisation et stockage des produits de soins
- Projet éducatif et social de l'établissement
- Fonction et rôle des membres de l'équipe

● **Savoir faire**

- Identifier les besoins physique, moteur et affectif de l'enfant de 0 à 3 ans
- Aider les enfants à s'insérer dans la vie sociale
- Aménager des espaces de vie (repos, repas, jeux, etc)
- Adopter des attitudes éducatives
- Gérer les conflits entre les enfants
- Désinfecter et protéger les plaies, estimer une poussée de fièvre, suivre l'état général de l'enfant
- Assurer la sécurité et prévenir l'accident

- Alerter et réagir en cas d'accident
- Assurer l'hygiène et l'entretien des lieux de vie et du matériel mis à disposition
- Situer sa fonction dans l'équipe

- **Savoir être**

- Savoir travailler en équipe et avec des interlocuteurs multiples
- Avoir des capacités d'adaptation
- Etre organisé, autonome
- Faire preuve d'écoute et de psychologie
- Avoir des qualités relationnelles et pédagogiques
- Savoir faire preuve de disponibilité et de discrétion
- Respecter le jeune enfant

Sujétions, spécificités liées au poste :

Travail en lien direct avec les enfants en bas âge (contrainte en termes de sécurité et d'hygiène)

Produits de nettoyage

CONDITIONS DU POSTE

- Recrutement par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle
- Diplôme d'état Auxiliaire de puériculture obligatoire, avec une expérience significative dans les missions exigées
- Régime indemnitaire et avantages CNAS
- Participation employeur mutuelle et prévoyance
- Permis B obligatoire
- Poste à temps complet 35h00 – Réunions en soirée possibles
- Poste basé à Bégard

Adresser lettre de motivation et CV avant le 30 novembre 2024 à :

Monsieur le Président
Guingamp-Paimpol Agglomération
11, rue de la Trinité
22200 GUINGAMP

Contact : Katell LE GOFF – 02 96 13 59 64 recrutement@guingamp-paimpol.bzh